

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 19 JUILLET 2022

N° 2022-342 SIGNALETIQUE – LAC DE LA VOURAIE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

La Présidente retient l'offre de la SARL SVEM pour la mise en place de la signalétique pour le Lac de la Vouraiie pour un montant de 3 516,00 € TTC.

À CHANTONNAY, le 19 juillet 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signal

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.